



LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION DU SUIVI CITOYENS

Septembre 2022 – Janvier 2023

INTRODUCTION

En février 2022, le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole adoptait la feuille de route citoyenne des Assises de la transition écologique. Elle est dotée de 63 actions, votées par les citoyens parmi les 135 propositions issues du processus participatif engagé en 2020 et 2021.

L'évaluation de la feuille de route des Assises de la Transition écologique a été réalisée de mi-septembre à mi-décembre 2022. L'objectif : recueillir l'avis des citoyens sur l'état d'avancement de la réalisation des 63 actions votées en 2021.

16 CITOYENS TIRÉS AU SORT LE 21 SEPTEMBRE 2022

Pour participer à l'évaluation, les citoyens déjà engagés dans la démarche « Agir face à l'enjeu », contributeurs et votants ayant laissés leurs coordonnées, ont été sollicités pour se préinscrire à la phase d'évaluation. Un message d'information leur a été envoyé début juillet. Pour candidater, il fallait approuver préalablement une charte définissant les principes du groupe de suivi et d'évaluation : neutralité, confidentialité des travaux...

Sur les 7 837 destinataires, 352 se sont portés candidats et 16 citoyens ont été tirés au sort, en respectant la parité,

le 21 septembre 2022 par les élus présents en Commission Transition écologique.

Afin de s'assurer d'avoir 16 citoyens disponibles aux différentes séances fixées, une liste d'attente de 16 participants potentiels a été établie pour compenser les indisponibilités, refus et absences, avant le début de la séance 1.

Les citoyens ont été ensuite contactés par la direction Transition Écologique afin de confirmer leur participation aux 3 sessions prévues.

LE RÔLE DES CITOYENS

- **Apporter leur regard nouveau** sur les actions engagées par leurs questions et les échanges avec les services et les élus d'Angers Loire Métropole ;
- **Donner leur avis sur l'état d'avancement** des actions par fonction vitale auprès des élus d'Angers Loire Métropole dans un esprit constructif et positif. Cette évaluation n'étant pas une séance d'idéation, le but n'était pas de proposer de nouvelles actions ;
- **Contribuer à faire progresser la feuille de route.** L'évaluation est parfois assimilée à une sanction, en réalité elle peut être considérée comme un chemin collectif d'ouverture vers une amélioration. Elle a pour but de faire progresser la feuille de route de la Transition écologique.

63 FICHES ACTIONS

Les services d'Angers Loire Métropole ont créé puis complété les 63 fiches-actions issues de la feuille de route des Assises adoptée en février 2022 par le conseil communautaire.

Ces fiches précisent pour chacune des 63 mesures, les actions déjà engagées et celles à venir ainsi que les partenaires impliqués et les objectifs de réalisation futures.

Ces fiches permettent ainsi de décliner de manière opérationnelle l'ensemble des actions issues de la feuille de route. Elles seront évolutives durant tout le mandat.

Deux fiches actions de la société gir-enjeu sont présentées. La fiche en arrière-plan est intitulée 'Evaluation' et contient des sections pour 'Les deux questions que notre duo se pose-t-il', 'Les réponses des élus', 'Note d'avancement', 'Ce qui va dans le bon sens' et 'Ce qui manque'. La fiche en premier plan est intitulée 'THEMATIQUE : SE NOURRIR' et 'ACTION C.I.B : XXX'. Elle contient des sections pour 'Partenaires', 'Action(s) engagée(s)' et 'Action(s) à venir'. Les fiches ont un design vert et blanc avec des motifs de carte urbaine en arrière-plan.

La démarche a été animée par **trois consultantes de la société WeAct**, notamment en charge de l'inclusion des participants, de la gestion du temps pour le bon déroulé des séances et de l'analyse du processus.

Deux membres du conseil de développement ont suivi l'ensemble de la démarche en tant qu'observateurs, afin de donner leur avis sur ce processus et contribuer à son amélioration pour les phases d'évaluation future (vous retrouverez leur évaluation en pages 8).

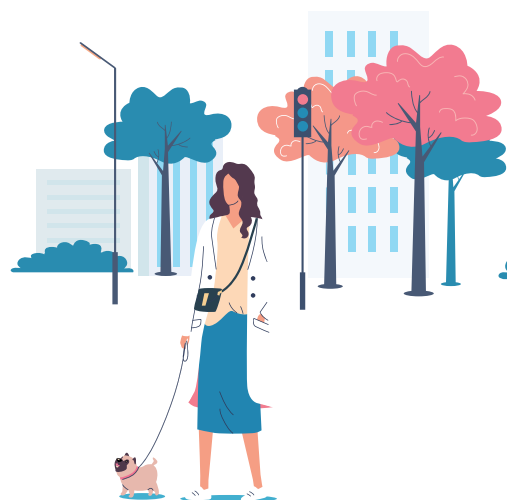
SÉANCE 1

SOIRÉE DE LANCEMENT - 17 OCTOBRE 2022 (18H30-20H30)

Les citoyens évaluateurs ont été accueillis par Corinne Bouchoux, vice-présidente à la Transition écologique et aux mobilités.



© WeAct



OBJECTIFS

- Retour sur la démarche des Assises de la transition écologique ;
- Présentation des objectifs de l'évaluation, du rôle des citoyens et de la démarche ;
- Présentation des participants ;
- Répartition aléatoire des citoyens sur les 7 fonctions vitales en 8 binômes (dont 2 binômes pour la fonction « Se déplacer ») ;
- Prise de connaissance des 7 à 9 fiches actions pour chaque binôme.

Participants : 16 citoyens, 2 membres du conseil de développement, Corinne Bouchoux, direction Transition écologique (3 personnes), équipe d'animation de la démarche WeAct.

SÉANCE 2

LES QUESTIONNEMENTS - 7 NOVEMBRE 2022 (18H30-20H30)

Depuis la séance 1, les citoyens ont reçu l'ensemble des éléments disponibles pour leur permettre d'engager leurs réflexions sur l'avancement des actions : rapport annuel de développement durable, fiches projets, glossaire, documents de stratégie d'Angers Loire Métropole (transition environnementale, transition énergétique, feuille de route de l'économie circulaire – disponibles sur angersloiremetropole.fr/transitionecologique).



© WeAct



OBJECTIFS

- Partage entre binômes des questions que génère la lecture des fiches ;
- Clarification et reformulation des questions avec des membres des services d'Angers Loire Métropole ;
- Partage de la fiche action qui leur paraît la plus importante au sein du binôme ;
- Choix de 2 questions majeures par fiche-action à poser aux services d'Angers Loire Métropole (soit 126 questions).

Participants : 13 citoyens, 2 membres du conseil de développement, direction Transition écologique (6 personnes), équipe d'animation de la démarche WeAct.

INTER-SÉANCE – RÉPONSES PAR LES SERVICES D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

À l'issue de la seconde séance, les services d'Angers Loire Métropole ont reçu l'ensemble des questions posées par les citoyens. Ils y ont répondu de manière pédagogique et transparente.

Ce travail collaboratif a permis d'enrichir chacune des fiches actions, y faisant apparaître les questionnements et les réponses associées.

Les 16 citoyens ont reçu l'ensemble des réponses, leur permettant de commencer l'évaluation de chacune des fiches actions et de lever leurs interrogations.

SÉANCE 3

CLARIFICATION ET ÉVALUATION - 10 DÉCEMBRE 2022 (9H-15H30)

Lors de cette séance, les citoyens ont échangé avec les services d'Angers Loire Métropole (1 ou 2 agents par fonction vitale) pour clarifier les réponses reçues et partager leurs pré-évaluation en vue de la restitution de l'évaluation auprès des vice-présidents en fin de session.

OBJECTIFS

Matinée

- Temps de cohésion organisé par WeAct ;
- Échange entre les citoyens et les services spécialisés sur les questions restantes ;
- Échange entre les citoyens et les services sur l'état d'avancement des actions et des fonctions vitales dans leur globalité.

Méthodologie de l'évaluation, par binôme – par action et par fonction vitale :

- Évaluation sur une échelle d'avancement de 1 à 4 selon le barème suivant :
 - 1 peu ou pas d'initiatives engagées
 - 2 des décisions formelles sont prises
 - 3 des actions concrètes sont engagées
 - 4 des résultats sont visibles
- Évaluation qualitative en précisant ce qui allait dans le bon sens et ce qu'il manquait.
- Pour chacune des fonctions vitales, le binôme a retenu une action phare.

Après-midi

- Restitution synthétique de l'évaluation de la fonction vitale auprès des vice-présidents d'Angers Loire Métropole (note moyenne de la fonction vitale, ce qui va dans le bon sens et ce qu'il manque et l'action phare retenue) ;
- Échange entre les citoyens et les vice-présidents ;
- Retour d'expérience des citoyens sur cette démarche participative ;
- Retour d'expérience des deux membres du conseil de développement présents en qualité d'observateurs actifs tout au long du processus.

Participants : 12 citoyens, 2 membres du conseil de développement, Corinne Bouchoux, Jean-Louis Demois, Dominique Brejeon, Franck Poquin, Caroline Houssin-Salvetat, Jean-Paul Pavillon, 10 agents des services d'Angers Loire Métropole, équipe d'animation de la démarche WeAct.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROCESSUS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Deux membres du Conseil de développement ont suivi en tant qu'« observateurs actifs » l'évaluation des actions engagées dans le cadre des Assises de la Transition écologique.

Cela a été une occasion pour le Conseil de Développement d'observer et d'évaluer des pratiques de concertation, qui sont au cœur des priorités du Conseil. Il faut rappeler qu'il ne s'agissait pas dans ce cadre de participer à l'évaluation des actions elles-mêmes.



1. ANALYSE DE L'ORGANISATION DU PROCESSUS

• DES SÉANCES RYTHMÉES ET EFFICACES

Le moment choisi pour cette première phase d'évaluation est apparu très précoce par rapport au lancement des opérations, mais permet finalement de faire un point Zéro. Les trois séances étaient courtes mais bien organisées et efficaces, et au bilan, cela a semblé suffisant. Il aurait peut-être fallu scinder la troisième séance en deux pour laisser aux citoyens le temps de prendre du recul par rapport aux informations fournies par les services. Il a aussi été proposé une séance de debriefing a posteriori pour les citoyens.

• UNE FORTE IMPLICATION DES CITOYENS MAIS UN ÉCHANTILLON DE TAILLE TROP LIMITÉE

Les citoyens tirés au sort étaient très satisfaits de pouvoir participer au processus et très motivés. Ils étaient en moyenne jeunes. Si cet échantillon est représentatif, cela indique que la population ayant demandé à participer au tirage au sort l'était aussi en moyenne, ce qui indique la motivation de cette fraction de la population sur les sujets traités par les Assises. L'échantillon était de petite taille et au fur et à mesure des séances s'est amenuisé (10 personnes à la dernière réunion).

Il semble nécessaire de prendre un échantillon plus conséquent aux prochaines étapes. Par ailleurs, lors des étapes suivantes, ce seront de nouveaux citoyens qui seront tirés au sort, l'idée étant de ne pas créer de spécialistes de cette évaluation. Mais, en même temps, on repart à zéro à chaque étape. Peut-être pourrait-on proposer aux 10 citoyens restants de cette première phase de se joindre au nouvel échantillon, qui de toute façon devrait être plus conséquent.



• UN IMPORTANT TRAVAIL DE PRÉPARATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

WeAct assurait une facilitation lors des séances de la communication entre participants, c'est-à-dire les citoyens entre eux et avec les services. Au-delà de cette facilitation des échanges, la contribution de WeAct portait aussi sur l'ensemble du déroulement, en interaction forte avec la direction de la Transition écologique. L'ensemble des séances était très préparé, ce qui a déterminé le rythme et l'efficacité de l'opération.

Les différents services ont bien joué le jeu à toutes les étapes : recensement et rédaction des actions ; présence pour les interactions avec les binômes lors de deux séances, présence lors de la restitution finale. Les citoyens ont pour beaucoup découvert leur existence, ainsi que celle des documents, produits de leur travail. Cette implication illustre l'importance de l'animation transversale aux services de la direction de la Transition écologique.

• L'IMPLICATION DES ÉLUS

Un nombre assez important d'élus, dont plusieurs vice-présidents, étaient présents lors de la restitution finale avec les citoyens évaluateurs. Cela paraît témoigner d'un soutien actif au processus engagé par les Assises.

2. ENSEIGNEMENTS

- **LE MOMENT DE CETTE PREMIÈRE ÉTAPE** pose question, puisqu'il est difficile d'évaluer une démarche qui commence. Certaines réponses correspondent à des intentions et non à des actions. Or, il est difficile aux services d'assurer la future réalisation d'actions qui sont tributaires d'un processus institutionnel qui leur échappe en grande partie. Il sera nécessaire, par la suite, de réexaminer les thèmes concernés pour les reformuler en propositions concrètes de réalisations.

-
- **LA CAPACITÉ DES CITOYENS À JAUGER L'ACTION PUBLIQUE** est un sujet souvent contesté, ses détracteurs jugeant que les connaissances de la population sont insuffisantes pour qu'ils puissent y jouer un rôle en-dehors de la défense d'intérêts particuliers ou encore que cela soit l'occasion de prises de positions dogmatiques.

À notre sens, l'expérience a démontré le contraire : nous avons été frappés par la capacité des citoyens à comprendre et à s'approprier des sujets complexes, et à s'exprimer lors de la restitution finale. Une information complète, un échange direct sont apparus comme les conditions de cette réussite. Il a manqué toutefois un temps de recul suffisant avant les échanges avec les élus pour relativiser les informations et le discours fournis par la maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, les citoyens ont souligné la méconnaissance de l'existence des différents services, de leurs travaux, des documents de planification et de différents projets. Cela justifierait une meilleure communication sur le travail des services, qui soit accessible en permanence au grand public. La maison de la transition écologique, projet évoqué aux Assises de la Transition écologique, contribuerait à regrouper et faire connaître tout ce qui est préparé et mis en œuvre.



• LA NÉCESSITÉ DE DONNER PLUS DE SENS

Les principales critiques faites à la démarche portent d'une part sur le caractère disparate des actions, au point de paraître confuses en l'absence de retour sur la stratégie globale et d'autre part sur l'absence de repères sur l'apport écologique de ces actions. Par exemple pour le choix des lignes express de transports en commun périphériques (action SD-1-A) et celui des véloroutes (action SD-2-A), ou encore les moyens à inscrire pour arrêter l'expansion urbaine (actions SL-1-A et SN-1-A). Les citoyens ont été interpellés par le manque de critères d'évaluation. Les services évaluent en termes de mise en œuvre de l'action, d'état d'avancement, et non sur l'apport à la transition écologique au travers d'indicateurs tels que modifications des parts modales de transport, diminution quantifiée des émissions de gaz à effet de serre, contribution au bilan carbone. L'exercice est plus difficile mais nécessaire.

• L'INTERACTION AVEC LES SERVICES EST TRÈS UTILE ET NÉCESSAIRE

Mais de ce fait, ils exercent une forte influence. L'évaluation a besoin d'un regard qui en soit aussi dégagé. Ceci demanderait que les citoyens évaluateurs puissent aussi avoir accès à des regards extérieurs sur les actions qu'ils évaluent : associations compétentes, universitaires, experts... Un temps de recul des citoyens plus important serait nécessaire, temps qui était très limité avant la restitution. Les citoyens ont aussi demandé si les groupes ayant contribué à élaborer les actions proposées (conseils de quartier, lycées, associations...) seraient sollicités pour l'évaluation des réalisations.

3. CONCLUSION

Les observateurs ont été très intéressés par cette expérience de participation citoyenne. L'association du Conseil de développement a permis ce témoignage et peut contribuer à des indications pour adapter des évaluations futures. Nous pensons utile de renouveler cette participation lors des étapes suivantes de cette évaluation.

Carolynne Durr et Christophe Lesort
Conseil de développement Loire Angers





ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

83, rue du Mail

BP 80011

49020 ANGERS Cedex 02